L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE ET DU CONSEIL GENERAL.—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er JUIN 1850.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 1er JUIN.

LOIS DE 1850.

Les lois passées par la Législature, dans la session de 1850, ont été délivrées à l'Etat. Les personnes qui ont droit à un exemplaire, en qualité de membres du Sénat ou de la Chambre, de juges, greffiers, shérifs ou juges de paix, sont invitées à se présenter au bureau de ce journal, où elles en prendront livraison sur leur reçu.

☞ L'Imprimeur d'Etat prévient aussi le public qu'il a reçu du Secrétaire d'Etat l'autorisation de vendre, pour le compte de l'Etat, les lois de 1850, à raison d'une piastre l'exemplaire broché.

CONSEIL GÉNÉRAL.—Nous sommes forcés par le manque d'espace de renvoyer à lundi la publication du rapport du Conseil Général.

3E COUR DE DISTRICT.—On sait que la commission de liquidation a sollicité devant la 3me cour de district un writ de *mandamus* pour obtenir de la 1re Municipalité la délivrance des effets composant l'actif de la caisse d'amortissement conformément à la loi récente de la Législature. L'affaire a été appelée hier. M. Micou représentait la commission et M. Preaux la Municipalité. M. A. Dupré, rapporteur du comité de finances, a témoigné relativement à l'émission d'un certain nombre de bons autorisés par la loi de 1847 et au rachat de ces bons d'après les stipulations du bill.—L'affaire a été soumise à la Cour et le juge rendra probablement sa décision dans quelques jours.

CONCERT.—Les principaux artistes du Théâtre d'Orléans ont offert spontanément leur concours à M. Remenyi et le seconderont dans le concert qu'il donne ce soir au bénéfice des réfugiés hongrois. Prime-donne, ténors, basses, tous les premiers sujets de notre théâtre lyrique se feront entendre et répéteront ces morceaux aimés du public qui sont presque toujours redemandés. La soirée promet d'être l'une des plus brillantes de la saison.

CONVENTION MAÇONNIQUE.

Les délégués chargés de représenter les différentes loges maçonniques de la Nlle-Orléans et de Lafayette à la Convention qui doit se réunir à Bâton-Rouge LUNDI, LE 3 COURANT, sont notifiés que des arrangemens ont été pris avec le paquebot régulier *Gipsy*, capitaine J. U. Ure, pour les transporter à Bâton-Rouge. Le bateau partira du pied de la rue Conti, DIMANCHE MATIN, à *9 heures précises*. Les délégués sont priés d'être ponctuels.

1er juin 1850. SAMUEL G. RISK, T. HERRIMAN, J. S. KENDALL, *Comité d'Arrangements.*

VALSE DE TIVOLI.—Cette valse vient de paraître et est en vente chez les principaux marchands de musique. Le style en est brillant et n'offre que peu ou point de difficultés. L'introduction est fort remarquable et parfaitement en rapport avec le sujet. Le mouvement de la valse est bien rhythmé et le thème riche en mélodies. Somme toute, la nouvelle composition de M. Rolling est une des plus gracieuses qu'il ait encore écrites; c'est frais, léger, brillant et coquet. La valse de Tivoli a été orchestrée pour le jardin dont elle porte le nom et y sera exécutée demain soir pour la première fois.

POLICE.—Ann M. Proctor, traduite devant le recorder Genois sous la prévention de vol, a été envoyée devant la 1re cour de district. Le recorder Caldwell a envoyé devant le même tribunal les nommés James Cavanagh, John Cavanagh et Thomas Roberts, pour répondre à une accusation de voies de fait.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Alice Mc Quaid a été mise hier en jugement sous l'accusation d'avoir préparé des matières inflammables pour incendier une maison dans la rue Prytanies. Elle a été acquittée par le jury. George Budd a été également acquitté: il était accusé de s'être introduit dans une maison avec l'intention d'y commettre un vol.

Le *Jenny Lind*, capitaine Dunnica, part aujourd'hui, après l'arrivée du convoi de deux heures et demie, pour Mandeville, Madisonville et Covington. Il sera de retour lundi matin. Excellente occasion pour ceux qui veulent se reposer des fatigues de la ville et des affaires.

EUROPE

Nos journaux de Paris apportés par l'*Europa* vont jusqu'au 9 mai inclusivement. On trouvera plus loin tout ce que nous en avons extrait.

CONGRÈS.

SÉNAT, 23 mai.—Le Sénat continue la délibération sur le bill du compromis.

M. Soulé répond à M. Downs. Il parle de ses devoirs et de sa résolution de les remplir. Les manières de M. Clay sont, dit-il, un peu hautaines, mais je ne m'en plaindrai pas. Personne plus que moi n'admire l'éloquence et le caractère de M. Clay. Il m'a dit que si je n'étais pas content du compromis d'en présenter un autre meilleur. Je suis ici dans la minorité, et l'un des plus humbles soldats de cette minorité. Ce n'est pas de moi que l'on doit attendre un compromis mais de ceux qui ont le pouvoir en main. Mais si je présentais un compromis je ne voudrais pas qu'il parlât un langage différent aux yeux et à la raison. Le Sud n'a pas cessé de perdre du terrain depuis que l'honorable Sénateur du Kentucky a présenté son compromis. Qu'est devenue l'espérance qu'un jour les territoires situés en arrière de la Sierra Nevada auraient un débouché sur l'Océan? Que sont devenues les promesses trompeuses au sujet des frontières ("suitable boundaries")? On me reproche de vouloir la désunion parce que je refuse d'appuyer un projet qui est le coup de grâce porté au Sud! Les Etats à esclaves perdent chaque jour de leur influence. Qu'a-t-on fait de la cinquième résolution originelle du Sénateur du Kentucky declarant que l'esclave ne devait pas être aboli dans le district de Columbia!

Le proviso-Wilmot se recommande par son audace. Pourquoi les adversaires de cette cause n'ont-ils pas montré la même décision que les partisans du proviso? Il y avait dans le comité six membres du Sud et un membre du Nord opposés au proviso; ils eussent pu le condamner! C'eut été au moins une fiche de consolation pour le Sud.

M. Soulé continue sur ce ton pendant quelque temps et déclare qu'il ne votera pas pour l'admission de la Californie si cet acte n'est pas entouré de garanties pour les Etats à esclaves.

M. Clay se lève et demande à M. Soulé ce qu'il a voulu dire en déclarant que le bill du comité parlait un langage différent aux yeux et à la raison. On semble dire que le bill aurait en apparence une signification que l'interprétation lui enlèverait.

M. Soulé répond qu'il n'a rien voulu formuler de désobligeant vis-à-vis de ses collègues du comité. Seulement ils ne sont pas d'accord entre eux sur l'effet de quelques-unes de leurs propositions.

M. [illegible] se déclare satisfait. Il ne pouvait pas, [illegible] rapporteur du comité, laisser formuler, sans la relever, une accusation de déloyauté contre ses collègues. Ils ne sont peut-être pas d'accord sur les prémisses posées dans [illegible] mais les conclusions ont été adoptées à l'unanimité. Mes résolutions n'ont rien à faire avec le rapport du comité des treize. J'ose espérer que le Sénateur de la Louisiane ne [illegible] sera pas son concours pour parfaire [illegible] compromis de manière à satisfaire tout le monde.

M. SOULÉ.—Non, certes.

M. MASON a la parole.

Le Sénat s'ajourne.

TRAITÉ DE NICARAGUA.—La correspondance du *North American* de Philadelphie annonce que le traité de Nicaragua a été ratifié au Sénat par 42 voix contre 10. MM. Clay, King, Cass et Foote ont voté pour la ratification.

MORT DU GOUVERNEUR HENDRICKS.—L'honorable W. HENDRICKS est mort subitement le 17 mai à Madison, dans l'Etat de l'Indiana, à l'âge de 66 ans. M. Hendricks a été le premier gouverneur et le premier sénateur de l'Indiana.

MONNAIE DE PHILADELPHIE.—La Monnaie de Philadelphie a frappé pendant les vingt premiers jours de mai $2,000,000 en pièces d'or et d'argent. Le total des pièces frappées pendant tout le mois représentera probablement une valeur de trois millions.

VICE-CONSUL.—Le Président des Etats-Unis a officiellement reconnu GODFREY WEBER comme vice-consul du Danemark pour l'Etat de Pennsylvanie. M. Weber fixera sa résidence à Philadelphie.

SÉNATEUR DU CONNECTICUT.—Les démocrates de la Législature du Connecticut se sont dernièrement réunis en convention et ont désigné l'honorable ISAAC TOUCEY comme candidat pour remplacer le gouverneur Baldwin au Sénat des Etats-Unis. M. Toucey est, dit-on, un adversaire irréconciliable des doctrines du free soil.

FLORIDE.—Les dernières nouvelles de la Floride reçues à Savannah annoncent que les Indiens persistent dans leur refus d'émigrer. L'armée se concentre sur la rivière indienne. On croit que l'intention du commandant est de s'emparer par un coup de main de Billy Bowlegs et des autres chefs séminoles.

DÉPART D'UNE EXPÉDITION.—Le secrétaire de la marine a transmis aux bricks *Advance* et *Rescue* l'ordre d'appareiller pour aller à la recherche de sir John Franklin. Ces deux bâtimens sont commandés par d'excellens officiers et ont chacun un équipage choisi.

RIO-JANEIRO.—Le transport américain *Lexington*, venant de Rio-Janeiro qu'il a quitté le 30 mars, est arrivé à New-York le 23 mai. Les navires de guerre *Brandywine*, *St-Louis* et *Marion* sont partis du même port pour les Indes Orientales.

La fièvre jaune continue ses ravages à Rio. Aux dernières dates, le nombre des victimes était de 250 par jour. Le colonel Morgan, secrétaire de légation à l'ambassade américaine, est mort le 30 à neuf heures du matin et a dû être inhumé le soir. La fièvre jaune s'est déclarée à bord de plusieurs bâtimens partis d'Europe, ce qui prouve que l'influence épidémique s'étend au loin sur l'Océan. Le fléau sévit avec rigueur à Bahia, Pernambuco, Rio-Grande, Ste-Catherine, Montevideo et Buenos-Ayres. Le *Lexington* a perdu trois de ses officiers et sept hommes de son équipage.

THEATRE D'ORLEANS.

Le palais Enchanté—Le repos aérien de Mme Macallister—France et Espagne.

Qu'est devenu ce public capricieux qui peuplait jadis l'enceinte d'Orléans! Où sont toutes ces charmantes femmes qui charmaient tous les regards? Auraient-elles redouté les mystères du *Palais enchanté* qui étincelle au théâtre? Si ces gracieux visages craignent les dragées et les fleurs que lance sur tous les points de la salle cet habile enchanteur qui a nom MACALLISTER, oh! alors, nous comprenons leurs craintes; car les dragées sont si appétissantes qu'il faut se décider à les croquer à belles dents, les fleurs sont si fraîches qu'elles ont encore sur leurs pétales les larmes de la rosée.

A part ces dangers enviés surtout par les enfants, le *Palais enchanté* n'offre rien que de bien rassurant et l'on n'y entend d'autre bruit que celui des bravos des spectateurs, ou des polkas joyeuses que *dansent les cartes* ou qu'accompagne en se balançant, la *cloche du Diable*. Il est difficile de rendre compte de l'habileté de M. Macallister; elle n'a rien à redouter de celle de ses prédécesseurs, et ceux qui ont vu soit Philippe, soit Robert Houdin, soit Adrien, peuvent rencontrer encore plus d'une surprise en allant à la salle d'Orléans. D'ailleurs le plus merveilleux de ces représentations, est sans contredit le repos aérien de Mme Macallister, gracieuse et charmante femme qui dort dans l'espace avec le sourire et la quiétude de ces heureux enfans, qui, dans leur sommeil, *sourient aux anges*.

Comme pour faire une heureuse opposition à toute cette féerie, ce soir verra le rideau se lever au cri de *France et Louisiane*, redit par les patriotes Créoles qui voulaient en 1768 arracher leur patrie au joug espagnol. Cet épisode historique, si glorieux à la fois et si fatale, a été traité par L. Pl. Canonge avec cette élégance qui caractérise l'écrivain Louisianais. Cette représentation est une véritable curiosité pour nous tous; chacun voudra revoir à l'œuvre ces fils aînés de la colonie, chacun viendra parcourir une fois de plus cette page de notre jeune histoire et, si tous les intéressés y apparaissent, la salle sera trop étroite. Quelle famille n'a pas eu un de ses aïeux acteur dans cette conspiration franco-créole! Qui de nous peut oublier ce sanglant despotisme qui se révéla par la mort de Villeré?

Et puis, pour les indifférens à l'histoire du pays, n'est-il pas curieux de voir des amateurs, des descendants peut-être de ceux qu'ils vont représenter, aborder cette scène dramatique où tant de talents brillaient naguère encore! Si nous devons en croire les répétitions auxquelles nous avons assisté, auteur et artistes auront ce soir un beau succès, et l'honneur envié de figurer dans cette représentation patriotique sera vaillamment justifié par nos jeunes artistes. Les caractères historiques de Marquis et de ses compagnons seront rendus par des amateurs; le rôle du gascon Petit a été confié à M. Chol qui paraît devoir en faire une de ses bonnes créations. Enfin, un rôle d'Indien, bien compris, bien dit par un amateur émérite, et la touchante figure de Léonie de Vaudreuil, rendue par la charmante Rose-de-mai que nous avons tous tant applaudie, constituent pour la pièce (FRANCE ET ESPAGNE) de nombreux et solides élémens de succès. A ce soir donc, et bonne chance à tous!

JACQUES DE R....

ANNIVERSAIRE DU 4 MAI.

L'anniversaire du 4 mai a été célébré à Paris avec une grande pompe. Voici la description que donne de la fête un des journaux de la capitale:

Les deux grandes fontaines de la place étaient entourées d'un tertre gazonné. On avait blanchi les dieux marins du bassin extérieur, et engazonné les bassins extérieurs de fleurs et de feuillage.

Les douze colonnes lampadaires avaient reçu à leur sommet, au lieu des boules d'or qui les terminent, des statues dédiées à l'Agriculture, à la Poésie, à la Justice, à l'Industrie, &c. Quatre cariatides supportaient à la base des vasques pleines de fruits, de roses et de lauriers.

Enfin toute la place était encadrée de trépieds blancs et or, d'ifs et de mâts banderollés, rejoints par un cordon, continu de globes blancs, bleus et rouges. D'immenses draperies argent et bleu, et rouge, et or, pendaient des balcons du Garde-Meuble et du ministère de la marine.

La rue de la Concorde avait la même décoration que l'an dernier.

A deux heures, selon le programme, le ballon-monstre, orné de drapeaux tricolores, est parti de l'entrée des Champs-Elysées et s'est dirigé majestueusement vers l'ouest.

Un autre ballon, lancé par une société particulière, l'a immédiatement suivi. Tous deux ont bientôt disparu dans l'espace.

La fête s'est terminée d'une manière grandiose. L'illumination a tenu toutes ses promesses. A la nuit tombante, les frontons de la Madeleine et du palais de l'Assemblée législative, les frises du Garde-Meuble et du ministère de la marine, les arcs de triomphe, les trophées qui entouraient la place de la Concorde se sont illuminés; la place a paru ceinte d'un cercle de feu.

Un lustre immense, aussi haut que le portail de la Madeleine, a projeté ses clartés sur la rue de la Concorde; le vaste escalier de l'église s'était transformé en mosaïque étincelante. Des grappes de globes argentés ont apparu aux entrecolonnemens du ministère et de l'hôtel Crillon. Des fleurs éblouissantes, de gigantesques tulipes, des roses énormes ont étalé au pied des colonnes lampadaires leurs corolles de feu.

Dans l'axe central de ce panorama féerique, les deux fontaines, foyers à la fois riches et gracieux [illegible] ellipse de flamme et de lumière, [illegible] gerbe de cristal entourés [illegible] en temps aux angles [illegible] apparaître, enveloppée d'un atmosphère [illegible] et vaporeuse, l'architecture improvisée de l'illumination, les arcs-de-triomphe, et les statues qui se dressaient sur les colonnes. Aucune décoration de théâtre ne peut rivaliser avec l'effet produit.

Le feu d'artifice, tiré à huit heures et demie à l'Arc-de-Triomphe, a ressemblé à tous les feux d'artifice.

La foule, une foule comme jamais on n'en a vue, a circulé sans aucune espèce de gêne. Il n'y a eu nulle part ni accident, ni tumulte, ni même encombrement.

La journée d'aujourd'hui s'est passée dans le plus grand ordre.

A dix heures, le *Te Deum* a été chanté à Notre-Dame. Plusieurs représentans, le préfet, la plupart des maires de Paris et des membres de la commission municipale, assistaient à la cérémonie.

La manifestation toute légale qu'annonçaient avec indignation les journaux garantis par la police, et qui devait avoir le parvis pour théâtre, n'a pas même eu un commencement d'exécution.

Un temps splendide a favorisé les réjouissances populaires.

Le théâtre de la fête était à peu près restreint à la place de la Concorde. Ce matin, à 7 heures, les ouvriers décorateurs y travaillaient encore, et déjà apparaissaient les promeneurs de la ville et ceux du dehors, amenés en foule par les diverses lignes de chemins de fer.

Quatre arcs de triomphe s'ouvraient sur les massifs des Champs-Elysées et des Tuileries, aux quatre pans coupés de la place, à l'entrée des ponts qui séparent les parterres fossés. De grandes figures allégoriques en décoraient les soubassements et des portraits historiques les frontispices.

L'arc du quai des Tuileries était dédié *aux sciences et aux lettres*. Au frontispice, on voyait les figures de Bossuet, Pascal et Corneille. On lit dans les encadremens de la frise, au nombre de six, les noms qui suivent: Racine, Molière, Lafontaine, Rousseau, Voltaire, Chateaubriand, Montaigne, Descartes, Montesquieu, d'Alembert, Condorcet, Lacépède, Fénélon, Massillon, La Bruyère, Buffon, Cuvier, La Place.

L'arc du quai de la Conférence était dédié à l'Agriculture, et portait ces noms: Poypère, de Vivens, la Quintinie, Soulange Bodin, de Jussieu, de Courson, Giron, de Vaudreuil, Andrieu, Moreau, Jaubert, Gohul, du Tayer, Trochu, Parmentier, Morogues.

L'arc de la rue de Rivoli, dédié aux Beaux-Arts, était illustré des souvenirs de Pierre Lescot, Mansard, Rameau, Méhul, Boïeldieu, Puget, Germain Pilon, Coustou, Lesueur, Valentin, Claude Lorrain, Lebrun, Jouvenet, Watteau, David, Prudhon et Gros.

Enfin, l'arc de l'avenue Gabrielle, consacré à l'Industrie et au Commerce, portait les noms de Lenoir, Oberkampf, Ternaux, Graindorge, Gobelin, Sallandrouze, Turgot, Papin, Montgolfier, Didot, de Lasteyrie, Gensoul, Boule, Roubo, S. Erard, de Graponne, Janvier.

Des drapeaux et des oriflammes pour le jour, des lustres et des girandoles pour le soir, complétaient et achevaient ces arcs.

Autour de l'obélisque régnait un stylobate octogone, à deux assises de granit rouge; sur l'assise supérieure figuraient quatre statues colossales de Pharaons. Sur le socle, on lisait: *A l'armée, Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie*, et sur les quatre pans: *Pyramides, Aboukir, Héliopolis, Monthabor.*

Au-dessous de sphinx gigantesques, étaient inscrits les noms de Kleber, Conte, Ducna, Denon, Desaix, Dolomieu, Dubois, Belliard, Desgenettes, Berthier, Redouté, Caffarelli, Monge, Andréossy, Berthollet, Lannes, Huyot, Murat, Larrey, Gantheaume, Fourrier, Bon, Savigny, Régnier.

—Voici le texte de la dépêche par laquelle M. le ministre de l'intérieur a annoncé aux départemens l'élection de M. Eugène Sue:

1er mai 1850, neuf heures et demie du matin.

Le ministre de l'intérieur à MM. les préfets:

"M. Eugène Sue a été élu représentant du peuple.

"Paris est parfaitement tranquille."

—Sur la proposition de M. le préfet de Seine-et-Oise et de M. le maire de Versailles, une commission vient d'être instituée pour l'établissement dans le département de Seine-et-Oise d'une *banque de prêts d'honneur*.

FRANCE.—LOI ELECTORALE.

La communication importante qui était attendue depuis plusieurs jours a été faite aujourd'hui (8 mai) par le gouvernement à l'Assemblée. Le ministre de l'intérieur, M. Baroche, a lu l'exposé des motifs et le texte du projet de loi tendant à modifier la loi électorale.

L'exposé des motifs mérite une approbation complète pour le fond et pour la forme. Le gouvernement proteste, dans les termes les plus formels, de son respect pour la lettre et l'esprit de la Constitution; il repousse toute intention de l'enfreindre ou de l'éluder.

Le projet de loi se compose en tout de onze articles, et comprend quatre dispositions principales.

Aujourd'hui la seule condition exigée pour exercer les droits politiques dans une commune est d'y résider depuis six mois. Le projet de loi rentre dans les termes de la Constitution en exigeant, non plus une simple résidence, une habitation de fait pendant six mois, mais un domicile de trois ans, dans le sens légal du mot, c'est-à-dire à la condition d'avoir son principal établissement dans la commune.

Le domicile est constaté soit par l'inscription au rôle de la taxe personnelle, soit par la déclaration des père ou mère en ce qui concerne leurs enfans, et des maîtres ou patrons en ce qui concerne les ouvriers, soit encore par l'exercice des fonctions publiques dans un lieu déterminé, soit enfin par la présence sous les drapeaux dans les armées de terre et de mer.

La loi nouvelle étend le cercle des incapacités légales, et y comprend les condamnés pour vol, escroquerie, abus de confiance, soustraction commise par des dépositaires de deniers publics, ou attentat aux mœurs prévu par l'article 334 du Code penal, quelle que soit la durée de l'emprisonnement auquel ils sont condamnés.

Sont également declarés incapables les officiers ministériels destitués en vertu de jugemens, les condamnés pour rébellion, outrages envers les dépositaires de l'autorité ou de la force publique, pour délits prévus par la loi sur les attroupemens ou la loi sur les clubs, pendant cinq ans, à partir du jour de leur condamnation.

Les votes des électeurs militaires seront recueillis et envoyés au chef-lieu du département, et confondus dans les diverses sections électorales du chef-lieu avec les bulletins des autres électeurs.

Pour être élu représentant, au premier tour de scrutin, un candidat devra réunir un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et la moitié plus un des suffrages exprimés; au second tour de scrutin, il devra réunir un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et la majorité relative; au troisième tour de scrutin, la majorité relative est seule exigée.

Telles sont les principales dispositions de la loi nouvelle." (*Journal des Débats.*)

NOUVELLES DIVERSES.

ELECTION DE SAONE ET LOIRE.

M. Madier de Montjau, Esquiros, Charassin, Dain, Hennequin et Colfavru ont été proclamés représentans du département de Saone-et-Loire.

—On lit dans le *Moniteur du soir*:

"D'après les nouvelles arrivées hier et aujourd'hui des départemens, l'anniversaire du 4 mai a été célébré dans le plus grand calme."

—On lit dans le même journal:

"On parle beaucoup d'un conseil de maréchaux qui sera convoqué prochainement par le ministre de la guerre, pour donner son opinion sur diverses mesures de la plus haute importance, relativement à des modifications essentielles dans l'organisation de l'armée."

—M. Eugène Sue a fait son entrée à l'Assemblée, le 8 mai.

—Le 5 mai à midi a eu lieu à l'hôtel des Invalides, la célébration de la messe anniversaire fondée à perpétuité, par les anciens militaires de l'empire, en commémoration de la mort de l'empereur Napoléon.

M. le président de la République assistait au service.

—On lit dans le *Toulonnais*:

La frégate à vapeur le *Labrador*, partie hier pour Alger, avec la correspondance, a donné passage à M. le général Charron, gouverneur général de l'Algérie, qui retourne à son poste.

"Les transportés de juin, qui se trouvaient depuis quelques jours au fort Lamalgue, ont été embarqués à bord de la frégate à vapeur le *Labrador*. Ils ont été extraits du fort hier, à 2 heures du matin, conduits au Mourillon sous l'escorte de 25 hommes de gendarmerie et de troupes de ligne, et placés sur une embarcation qui les attendait.

"Le bâtiment à vapeur l'*Eclaireur*, venant de Civita-Vecchia, d'où il est parti le 1er mai, a mouillé hier soir sur notre rade, avec la correspondance et 24 passagers militaires, parmi lesquels se trouvent plusieurs officiers.

"Le pape ne sort que sous une forte escorte, et l'on prend à Rome des mesures de précaution.

"On assure que les Autrichiens ont déclaré que quand bien même les Français évacueraient complètement les Etats romains, ils resteraient eux, à Ancône, Ferrare et Bologne.

"Le bâtiment à vapeur la *Salamandre* vient de partir pour Naples avec des dépêches pour le vice-amiral Parceval-Deschênes, commandant l'escadre de la Méditerranée.

"Quelques personnes prétendent que la *Salamandre* porte à l'escadre des instructions qui lui prescrivent de faire route pour le Levant."

ITALIE.

ROME.—On écrit de Rome, le 29 avril, au *Nazionale* de Florence:

"Le décret sur les municipalités, sur le conseil d'Etat, sur la confiscation des deux millions de piastres, pris sur les biens des députés de la Constituante, sont prêts, mais la publication en est suspendue, le pape voulant qu'on laisse encore fonctionner la commission de censure.

"Cette commission de censure doit étendre ses pouvoirs de révision sur toutes les catégories de citoyens, et les boutiques démocrates seront punis par la privation de leurs patentes. Plus tard, quand on réorganisera la garde civique, qui doit surtout être composée de chefs de boutiques, on connaîtra ceux qu'il faudra en exclure comme patriotes.

"On annonce comme positif un changement de ministère dont la prélature profiterait grandement. Mgr. Borromée est conseiller intime de Pie IX.

"Le cardinal Antonelli dit tout haut qu'il se retire parce qu'il ne peut plus supporter les fatigues du ministère.

"Le général français continue à être en grande intimité avec le pape, ce qui paraît déplaire infiniment aux cardinaux."

NAPLES.—On écrit de Naples, le 25 avril, au *Nazionale* de Florence:

"Le comte de Syracuse, à son retour de Paris, a apporté une lettre adressée par M. de Lamartine à M. Michel Solimeno, homme de lettres, et ancien ami de l'illustre poète. Le lendemain, la maison de M. Solimeno a été envahie par la police, qui a tout bouleversé, et qui, n'ayant rien trouvé, a arrêté cependant M. Solimeno. Ainsi, la qualité même du porteur n'a pu protéger la lettre *in odium auctoris*.

"Les arrestations continuent. L'intendant Sozii Carafa, envoyé pour gouverner la province de Lecce, trouvant sans doute qu'on n'avait pas arrêté tous les libéraux, a fait emprisonner quatre-vingts personnes. A Avellino, on en a arrêté cinquante."

FLORENCE, 30 avril.—On lit dans le *Constitutionale*:

"Si nous sommes bien informés, le grand-duc se rendrait prochainement à Vienne, accompagné de M. le sénateur Baldasseroni, président du conseil des ministres.

"Nous pouvons assurer que le 23 de ce mois les préfets de tous les départemens ont informé les maires que le gouvernement a l'intention de convoquer prochainement les chambres."

On lit dans la *Gazette de Gênes*:

"Le conseil d'Etat du canton du Tessin a décidément défendu le *Te Deum* que l'évêque de Côme voulait faire chanter pour célébrer le retour du souverain pontife à Rome."

On lit dans la *Gazette de Milan* du 26:

"La commission de révision réunie depuis quelque temps à Vérone a terminé son travail, et elle s'occupe en ce moment des travaux préparatoires pour la réorganisation du système judiciaire dans les provinces lombardo-vénitiennes."

ESPAGNE.

MADRID, 3 mai 1850.—La *Gazette de Madrid* publie un décret royal qui nomme don François Xavier de Isturitz envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la reine de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Le gouvernement se dispose à publier immédiatement les dépêches échangées entre le cabinet de Londres et de Madrid, afin de prouver que dans les arrangemens qui ont rétabli les bonnes relations entre les deux pays, l'honneur de l'Espagne n'a rien eu à souffrir.

On pense qu'en même temps que la nomination de M. Isturitz paraissait ici dans la *Gazette*, le gouvernement anglais nommait lord Howden, ministre de la Grande-Bretagne en Espagne.

La *Gazette de Madrid* publie un ordre royal qui établit une exposition publique pour tous les produits de l'industrie espagnole. Cette exposition aura lieu au ministère du commerce et des travaux publics; elle commencera le 1er novembre prochain et continuera sans interruption jusqu'au 31 décembre.

Tous les produits de l'industrie agricole, des mines, de la métallurgie, des arts mécaniques, depuis le plus précieux jusqu'au plus commun, seront admis à cette exposition. Les récompenses consisteront en décorations, médailles d'or, d'argent et de bronze, et en mentions honorifiques.

GRECE.

Nous avons déjà annoncé le règlement de la question grecque. Aux dernières dates la nouvelle n'en était pas encore arrivée à Paris, mais la correspondance suivante publiée par les journaux de la capitale faisait ressentir un dénouement.

"Athènes, 23 avril.

"Les négociations de M. Gros n'ont pas encore amené de résultat.

"Il paraîtrait que M. Gros, en jugeant qu'une indemnité pécuniaire était due à l'Angleterre, indemnité minime, comparativement à l'énormité de ses demandes, aurait voulu, sans trop blesser l'amour-propre britannique, sauver cependant l'intégrité des droits nationaux de la Grèce, qui reposent sur son indépendance reconnue.

"Il aurait donc évalué que le gouvernement grec devait payer en bloc à l'Angleterre une somme d'environ 190,800 drachmes pour satisfaire à celles des réclamations de l'Angleterre qui lui paraissaient fondées.

"Il reconnaissait aussi que la Grèce devait une réparation pour l'arrestation d'un officier anglais, mais ne portant point l'uniforme, arrêté à Patras au milieu des groupes révoltés, lors du mouvement insurrectionnel de Merendia, et que le gouverneur avait refusé de mettre en liberté sur la parole d'honneur du commandant de cet officier, que ce dernier n'avait point pris part aux excitations. Mais M. Wyse, ne discutant point la quotité de la somme offerte, aurait voulu que cette somme fût donnée pour être répartie au prorata de chacune des réclamations du gouvernement anglais, ce qui établirait la légitimité des prétendus droits qu'il cherche à faire reconnaître dans ses réclamations, droits injustes, en opposition avec l'indépendance de la Grèce, et qui seraient ceux d'un suzerain sur un Etat soumis.

"M. le baron Gros aurait refusé net de souscrire à de pareilles conditions; et hier soir, assure-t-on, il aurait présenté son ultimatum.

"On assure que le gouvernement grec, contrairement à tout ce qui a été débité par les journaux de couleur anglaise, entr'autres par le *Courrier d'Athènes*, pour montrer le désir de se conformer à tout ce que déciderait l'envoyé extraordinaire de la République française, avait immédiatement donné la réparation, reconnue nécessaire par M. Gros, et avait écrit à M. Wyse pour lui témoigner les regrets du gouvernement grec, au sujet de l'affaire de Patras. On ne dit pas si cette réparation avait été acceptée.

"On assure encore que si l'ultimatum de M. Gros était rejeté par le ministre anglais, le gouvernement grec, cédant à la force, se soumettrait immédiatement à toutes les exigences pécuniaires de l'Angleterre, et remettrait dans les mains de M. Wyse toutes les sommes par lui demandées, conservant ainsi tous ses droits moraux devant le monde entier, droits reconnus par la médiation de la France, et ne subissant qu'une violence qui retomberait un jour sur ceux qui l'auraient exercée."

On écrit à la *Correspondance autrichienne*:

On dit que l'*Odin* a reçu l'ordre de se tenir prêt au départ pour le 25, et l'on en conclut que la réponse définitive sera faite demain. En cas de refus, M. Wyse partira pour Malte, et il ne restera ici que le vice-amiral Parker, pour opérer dans le sens de ses instructions.

"En cas d'une réponse favorable, au contraire, le vice-amiral Parker ira lui-même à Londres la communiquer au ministre britannique. M. de Persiany, envoyé russe, a été cet après-midi à bord du vapeur de guerre *Odin*. Lorsqu'il a quitté ce bâtiment, on a tiré neuf coups de canon. Cette visite extraordinaire fait prévoir une nouvelle complication."

ALLEMAGNE.

PRUSSE.—Berlin, 5 mai.—On écrit à la *Gazette de Cologne*:

"Le roi de Hanovre ne viendra pas au congrès des princes qui est convoqué à Berlin; le roi de Saxe s'y doit rendre au contraire.

"Le gouvernement saxon a renoncé à l'idée de dissoudre les chambres.

"Le prince et la princesse de Prusse sont attendus.

"On annonce la prochaine émission de l'emprunt de 18 millions de thalers, accordé par la [illegible]. Les conditions de la maison Rothschild pour cette opération n'ont pas été acceptées."

RUSSIE.

Voici la version de la *Gazette d'Augsbourg* sur les armemens de l'empereur de Russie en Pologne:

"Suivant des nouvelles données par des personnes dignes de foi, arrivées il y a quelques jours de Varsovie, écrit-on des frontières de Pologne, le 27 avril, l'empereur Nicolas est attendu dans cette capitale pour y séjourner longtemps. Le motif de ce voyage est la situation de l'Europe, qui a fait prendre au czar la résolution d'étouffer à tout prix la révolution et de défendre vigoureusement les intérêts dynastiques.

"Personne en Pologne ne croit plus à une guerre contre la Prusse; les troupes russes pensent généralement que les armemens sont dirigés contre la France. Il serait peut-être plus exact de dire qu'il n'y a pas encore de plan de campagne arrêté et que les événemens politiques dans le centre de l'Europe seront décisifs pour l'intervention de la Russie.

"Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne s'immiscera que pour donner quelques conseils, dans les affaires entre l'Autriche et la Prusse, l'Allemagne méridionale et l'Union; mais si des troubles éclataient quelque part, les troupes russes ne manqueraient pas de franchir la frontière et d'intervenir en faveur de l'ordre. Le czar ne consentira à aucun prix à la formation de républiques.

"Parmi les officiers russes se répand l'opinion qu'une nouvelle révolution éclatera en France au mois de mai, et se communiquera promptement à l'Italie et au sud-ouest de l'Allemagne. On compte qu'elle rétablirait la monarchie en France, et l'on verrait avec plaisir le trône occupé par un Bourbon; si cela était impossible, la politique russe ne serait pas ennemie d'un gouvernement napoléonien en France, pourvu qu'il ne possédât que la force et l'énergie nécessaires pour le maintien de l'ordre.

"Les troupes russes de la frontière se sont retirées un peu plus vers le Sud, peut-être pour être de nouveau employées en Hongrie et sur le Danube. Les positions abandonnées par elles seront occupées par de nouvelles troupes venant de l'intérieur de la Russie. Des mouvemens continuels ont lieu sur la route militaire de l'est à l'ouest; on achète pour la cavalerie des quantités de foin, de paille et d'avoine. Les journaux polonais qui se publient dans le grand-duché de Posen sont furieux contre la nation allemande, et, reconnaissant l'impuissance des Polonais à exécuter la grande mission des Slaves, ils défendent de nouveau le panslavisme."

On écrit des frontières de Pologne, le 30 avril, à la *Gazette d'Augsbourg*:

"Je puis vous communiquer de source certaine les nouvelles suivantes sur l'état des troupes russes dans le royaume de Pologne: il y règne un mouvement guerrier plus agité que jamais. Les divisions et les brigades qui étaient dispersées dans le royaume se concentrent de plus en plus; toute l'armée qui opérait en Hongrie se trouve réunie en Pologne, excepté le corps du général Sass, qui s'y joindra prochainement, et celui du général Luders, qui est en Valachie.

"Quatre corps d'armée, de plus de 40,000 hommes chacun, à ce qu'on dit, sont concentrés en ce moment; le premier et le quatrième occupant un camp près de Lenczyc, le 3e et le 7e; un autre près de Suwalki. Ces camps seront entièrement occupés après les fêtes de Pâques, qui tombent en Russie le 15 mai."

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE.—On écrit à l'*Ostdeutsch Post* à la date du 17 avril:

"Les difficultés relatives à l'occupation russe des provinces danubiennes ne paraissaient pas près d'être levées. Le divan ayant demandé tout récemment pourquoi enfin le corps d'occupation n'était pas réduit à 10,000 hommes, conformément à la convention de Balta-Liman, M. de [illegible] dit que, par 10,000 hommes, on [illegible] une division de l'armée russe [illegible] bataillons ayant été augmentés [illegible] 10,000 hommes se trouvaient [illegible] ment changés en 20,000."

—On écrit au *Wanderer* à la date du [illegible] avril:

"On ne sait encore rien de certain sur les modifications dans le cabinet ottoman.

"On a donné la semaine dernière plusieurs dîners diplomatiques. Le 16, M. Canning a invité Ali-Pacha et Fuad-Effendi; le 18, [illegible] Titoff et les ambassadeurs de France [illegible] Grèce.

"Le premier de ces dîners avait pour but de resserrer les liens entre la Turquie et l'Angleterre, et de célébrer dans Ali-Pacha et Fuad-Effendi le triomphe de la Turquie sur la Russie; le second tendait à accroître encore les sympathies de la France pour la Grèce.

"La Porte a communiqué, à l'internonce d'Autriche, sa résolution définitive au sujet de l'internement des réfugiés. Elle fixe sa durée à neuf mois, à partir du 1er janvier, de sorte que cette mesure ne serait plus que pour cinq mois. La Porte considère ce temps comme suffisant pour affermir l'ordre public en Hongrie, et veut, ce qui est plus difficile à croire, accorder aux réfugiés pleine liberté de passeport pour l'empire ottoman, même le long des frontières autrichiennes. Le gouvernement turc avait déclaré dès le début qu'il déciderait seul du sort des réfugiés, et il a agi suivant ce droit.

"L'insurrection de Samos a été comprimée après un combat de 48 heures. La ville a été bombardée; 200 personnes ont été tuées."

PORTUGAL.

On lit dans la correspondance de Lisbonne du *Times*:

"Les difficultés du cabinet devant les cortès, loin d'être aplanies, doivent être soumises à une puissance neutre, et on compte sur ce que l'escadre, qui était dernièrement à Naples, viendra ici pour les appuyer. Je suis néanmoins porté à espérer que les explications envoyées directement par le Portugal à Washington préviendront la nécessité de pareilles mesures."

— La *République* de Tarbes raconte une scène qui semble empruntée à une chronique du moyen-âge, et dont le retour semblait impossible à l'époque actuelle:

"Une femme Camalès était atteinte depuis longtemps d'une maladie que la science avait été impuissante à guérir; alors, cette bonne femme, imbue des sots préjugés qui ont cours dans les campagnes des Pyrénées et du Gers, se figura que son mal était le produit d'un mauvais génie, et que quelque sorcière lui avait *jeté un sort*, comme disent ces pauvres gens. Forte de cette croyance, elle chercha à deviner quelle était la personne diabolique qui avait pu la mettre en cet état, et elle ne tarda pas à faire peser des soupçons sur une malheureuse femme des environs, âgée de 80 ans.

"Ces soupçons se changèrent bientôt en une sorte de conviction dont elle fit part à son mari, qui partagea l'opinion de sa femme; alors un plan fut arrêté, et comme, selon les croyances populaires, on peut forcer une sorcière à réparer le mal qu'elle a fait, il fut convenu que la prétendue magicienne serait attirée par ruse dans la maison, et que là on la forcerait au moyen d'argumens renouvelés de l'inquisition, à guérir la malade.

"Ce qui fut dit fut fait; et avant-hier, mardi 30 avril, la femme accusée de sorcellerie ayant été appelée dans la maison en question, s'y rendit sans aucune méfiance.

"Alors commença une épouvantable scène de cruauté que nous ne retraçons qu'avec honte, car elle démontre que dix-huit siècles de lumières et d'instruction n'ont pu extirper du cœur de quelques hommes ces préjugés des temps barbares qui ont donné lieu jadis à tant de crimes inutiles.

"Dès qu'elle fut entrée dans la maison, le mari ferma les portes avec soin, et sautant à la gorge de cette vieille femme, il lui dit:

"—Tu as donné du mal à ma femme, par tes maléfices; il faut que tu la guérisses de suite.

"—Miséricorde! que dites-vous là? répondit la femme avec effroi; mais comment voulez-vous que j'aie rendu malade votre épouse?

"—Allons, pas tant de raisons; veux-tu la guérir, oui ou non?

"—Mais que voulez-vous que je fasse, mon Dieu! Est-ce que je peux guérir un mal quelconque? encore une fois, je ne puis rien, je ne sais rien.

"—Ah! tu refuses! s'écria l'implacable mari; tu refuses!... eh bien! nous allons voir. Regarde ce bois, continua-t-il en désignant un fagot de broussailles, nous allons en chauffer le four qui est là, et quand il sera bien chaud, je vais t'y enfermer toute vivante.

"Nous ne dépeindrons pas la terreur de cette infortunée; elle pria, elle supplia, elle pleura, mais prières, pleurs et supplications furent inutiles; on alluma le four, on le chauffa à blanc, et puis le mari s'empara de la femme qui se tordait dans des convulsions désespérées.

"—Eh bien! voyons, est-ce décidé? dit-il.

"—Oh! grâce, grâce! sanglota cette malheureuse d'une voix déchirante en faisant des efforts inouïs pour s'échapper des mains de ce forcené; grâce, mon Dieu! oh! ayez pitié de moi!.... Encore une fois, je n'ai rien fait, je suis innocente; grâce! grâce!

"—Non, non, répondit le mari; tu vas entrer dans le four.

"—En effet, il étreignit fortement cette malheureuse, et l'introduisit dans le four, les jambes en avant.

"Cependant, la moitié du corps seulement se trouvait dans le four, et, voyant que la prétendue sorcière ne faisait que pousser d'affreux hurlemens et ne disait rien pour guérir la malade, le mari, voulant sans doute en finir, la retira un moment du four, et l'y introduisit de nouveau, mais cette fois, la tête la première.

"Alors, les hurlemens de cette malheureuse devinrent si violents; elle fit tant d'efforts désespérés qu'elle parvint, enfin, à faire lâcher prise à cet énergumène, lequel lui ouvrit tranquillement la porte et la laissa sortir, sans autre forme de procès.

"Respirant encore, car sa tête n'avait fait qu'effleurer l'orifice brûlant du four, les pieds calcinés, les jambes brûlées, en proie à des souffrances incommensurables, cette infortunée trouva néanmoins assez de forces pour se traîner jusqu'à la commune de Pujo, où elle a des parens, et où les premiers soins lui ont été prodigués.

"Des personnes qui ont vu à Pujo, le soir même de l'événement, cette pauvre femme, nous ont fait de son état un tableau effrayant; elle n'a plus de cheveux; son visage n'est qu'une plaie, et ses pieds, ses jambes sont remplies d'ampoules rougeâtres; on est à se demander comment il lui a été possible de marcher. Cependant elle parle, et raconte elle-même tous les détails de cet attentat fabuleux; mais ses blessures sont si graves que l'on désespère de la sauver.

"La justice s'est transportée auprès de cette victime de la superstition; une instruction se poursuit activement.

"Les auteurs de ce crime ont été arrêtés immédiatement, et auront à rendre compte bientôt de leur inconcevable conduite."

☞ Nous appelons l'attention des acheteurs sur les propriétés de valeur qui seront offertes en vente sans réserve, aujourd'hui, à midi, à l'Arcade Banks, par J. A. Beard, encanteur.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Navire William Jarvis, Jarvis, pr Liverpool.
Thornhill, Ellis, pr Liverpool.
Waldron, Moore, pr Baltimore.
Barque Springfield, Ray, pr Quebec.
Yorktown, Storer, pr Naples.
Sarah Ann, Dockham, pr Gênes.
Goelette Victoria, Porter, pr Apalachicola.
Ann Eliza, Davis, pr Pensacola.
Fairy, Williams, pr la Havane.
Charity, Belfour, pr Mobile.
Powhattan, Caro, pr Pensacola.

—ARRIVÉS.—

Steamship Globe, Boehmer, de Brazos.
Barque Wm M Harris, Cole, de Messine.
Goelette Tom Hicks, Kefer, de Calcasieu.
E S Leiper, Thomas, de Grand Caillou.

—STEAMERS.—

Nashville, Bellinnider, de Nashville.
Talleyrand, Duffield, de Nashville.
Sultana, Cable, de St Louis.
Natchez No 2, Leathers, de Vicksburg.

—MEMORANDA.—

NEW-YORK, 23 mai.—Arrivé, brick Ben Carver, de la Nlle-Orléans.
BOSTON, 22 mai.—Arrivées, barques Agenoria et Surmam de la Nlle-Orléans.
BRISTOL, 13 mai.—Arrivée, goelette Diadem, de la Nlle-Orléans.

PORTS ETRANGERS.

Par le steamer Europa.

Havre, 3 mai.—Parti, navire Piramid, pour la Nlle-Orléans.
Marseille, 30 avril.—Partie, Maria Eugenia, Matildo, pour la Nlle-Orléans.
Bordeaux, 29 avril.—Parti, navire Ferdinand, Bartlett, pour la Nlle-Orléans; navire Hulda, Johannah, do.
Liverpool, 3 mai.—Arrivés, Progress, Langford, de la Nlle-Orléans; 10 do, Thames, Rennie, do; Chas Chaloner, Thompson, do; Princess Royal, do; Broom, Drysdale, do; Lord Sandon, do; Clara Wheeler, do; parti, 4 do, Wm Perrie, Agnew, do.
Portsmouth, 7 mai.—Arrivé, Comte de Flandre, Naitjer, de Gand pour la Nlle-Orléans.
Scheldt, 6 mai.—Arrivé, Virginia, Salisbury; de la Nlle-Orléans.
Elsinore, 4 mai.—Arrivé, Blanche, Calhoun, de la Nlle-Orléans.
Arendal, 25 avril.—Arrivé, Arendal, Eyde, de la Nlle-Orléans.
Hambourg, 7 mai.—Arrivé, Czarina, de la Nlle-Orléans.
Brême, 6 mai.—Parti, Itzsteine & Welcker, pour la Nlle-Orléans.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]
Asia, pour Boston.............. le 18 Mai
America, pour New-York,.......... le 25 Mai
[D'AMERIQUE.]
Asia, de Boston.............. le 12 Juin
America de New-York,.......... le 19 Juin

AVIS.

JE soussigné, fondé de pouvoirs de mon père, JEAN-ANTOINE DE MARCHI, d'Astano, en Suisse, préviens qu'en cette qualité je révoque tous pouvoirs que mon dit père pourrait avoir autrefois donnés à qui que soit relativement aux biens qu'il possède dans cette ville. Je déclare en outre que je viens de me substituer M. PHILIPPE AVEGNO, fils, de cette ville, et que lui seul désormais est chargé de l'administration des affaires de mon père dans ce pays.
Nouvelle-Orléans, 31 mai 1850.
1er juin—3,en1t A. EUGENIO DE MARCHI.

Charbon de Pittsburgh.

30,000 BARILS.

NOUS recevons en ce moment trente mille barils charbon de Pittsburgh des meilleures qualités, que nous offrons à vendre à nos clients à une réduction de 50 cents par baril. Charbon anthracite et anglais, toujours en main.
A. LANUSSE & CO.
Nous avons transporté notre bureau au No 102, [illegible] Ursulines, entre Royale et Bourbon.
[illegible]—3f

[illegible]—800 barils chaux fraîche du Cap Girardeau, en débarquement du steamer Sultana, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
Encoignure St-Louis et Robertson, au Marble Yard.
1er juin—3f

Aux Habitans et Marchands de la Campagne.

[illegible] constamment à la pharmacie du [illegible] à acheter à des prix très modérés, [illegible] de drogues, médicamens, [illegible] de chirurgie, etc. [illegible] plantes, racines, fleurs [illegible]; les huiles essentielles fines; [illegible] les plus variés et nouveaux, instrumens de [illegible], idem pour poser les ventouses, et idem en gomme élastique bien assortis.
Tout le ci-dessus etc. garanti de première qualité et toujours frais, son stock étant continuellement renouvelé.
A. A. PEYCHAUD,
108, Rue Royale.
28 mai

Grocerie et débit de liqueurs à vendre.
CET établissement est situé encoignure Grands Hommes et Histoire, Troisième Municipalité, dans un quartier bien habité. Le loyer est bas marché et le propriétaire offre à vendre pour cause de départ pour New York.
Conditions—Comptant. 31 mai—3

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI SOIR, 31 MAI 1850.

Les marchés ont été très calmes cette semaine et aucun changement important n'a eu lieu. Nous n'avons aucune nouvelle d'Europe bien que le paquebot (Asia) parti le 18 courant soit maintenant dû.

Il a fait une chaleur excessive toute la semaine, mais depuis hier quelques ondées bienfaisantes sont venues rafraîchir l'atmosphère. Le fleuve est toujours à la hauteur rapportée dans nos dernières revues.

COTON—Arrivées depuis le 24 courant, de Louisiane et Mississipi, 1,273 balles — Tennessee et Nord-Alabama, 1,748—Mobile, 222—Floride, 511—Texas, 186—ensemble, 3,940 balles. Expédiées dans le même temps pour Liverpool, 11,547 balles—Havre, 1,677—Gottenburg, 680—Anvers, 2,075—Trieste, 522—Gênes, 79—New-York, 1,261—Boston, 319—Philadelphie, 87—ensemble, 18,300 balles—ce qui fait une réduction au stock de 14,360 balles, et laisse en mains y compris tout ce qui est à bord des navires non-expédiés ce jour, un stock de 119,854 balles.

ETAT DU COTON

Stock en main au 1er sept. 1849,		13,475
Arrivé la semaine dernière..........	3,940	
Arrivé antérieurement........	784,668	788,608
		802,083
Expédié la semaine dernière....	18,300	
Expédié antérieurement.......	664,529	682,829
Stock sur place,		119,254

Nous disions dans notre dernière revue que ce marché était très plat et tendait vers la baisse; le même état de chose continua samedi, et 1,000 balles seulement furent faites. Lundi les détenteurs ayant abandonné quelque peu de leurs prétentions, 4,000 balles changèrent de mains à une baisse de ⅛ c—Mardi et Mercredi la demande resta sur la même base et; les transactions des deux jours furent de 7,500 balles; hier les affaires ont commencé à se ralentir de nouveau; 1,500 balles ont été vendues aujourd'hui, l'attente des avis du steamer a restreint les transactions à 600 balles seulement. Les ventes totales de la semaine s'élèvent à 14,100 balles aux cours ci-dessous.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.
Louisiane et Mississipi.

Inferior..............	10¼ @ 10¾
Ordinary..............	11 @ 11¼
Middling..............	11¾ @ 11⅞
Good Middling.........	12⅛ @ 12¼
Middling Fair.........	12⅝ @ 13
Fair..................	13⅜ @ 13½
Fully Fair............	nominal.
Good Fair.............	— do —
Good and Fine.........	— do —

TABAC—Arrivées depuis le 24 courant, 1,290 boucauts. Expédiés dans le même temps pour Livourne, 188 boucauts—Anvers, 122—Gottenburg, 656—Brême, 272—Gênes, 1,166—Naples, 465—St. Pierre, 160—New-York, 175—Philadelphie, 16—ensemble, 3,180 boucauts. Stock en magasins et à bord des navires non-expédiés, 19,656 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1849,		12,890
Arrivé la semaine dernière......	1,290	
Arrivé antérieurement.........	38,778	40,068
		52,958
Expédié la semaine dernière......	3,180	
Expédié antérieurement........	30,122	33,302
Stock sur place,		19,656

La demande a été active cette semaine; les ventes ont été de 1,600 boucauts aux anciens cours. La plus grande partie des transactions ayant été tenue secrètes, nous donnons ci-dessous celles qui nous ont été communiquées 3 boucauts admis @ 8⅝ c—25 do @ 5—5 do @ 8—31 do @ 6⅞—109 do @ 7⅝—39 do @ 6⅞—16—10 9 do @ 6⅛—10 boucauts refusés @ 6⅝—15 do @ 6⅜—45 do @ 6—36 do @ 5⅞—87 do @ 5½—16 do @ 5—5 do @ 4¼ cts la livre.

SUCRE—Les affaires sont restreintes par le peu d'importance des arrivages, mais les prix sont fermes. Les ventes de la semaine s'élevant à 800 boucauts aux cours suivants: Inferior @ Commun, 3¾ @ 4¼—Fair, 5 @ 5¼—Prime @ Choix, 5⅜ @ 6 cts la livre. Pas de ventes sur plantation.

MELASSE—Ce marché n'a pas varié et les ventes se font toutes par petits lots de 24 @ 24 cts pour les qualités fermentées et 25 @ 27 cts pour la refuite. L'approvisionnement est limité.

FARINE—Le peu d'importance des arrivages et la nouvelle d'une amélioration sur les prix dans l'intérieur, ont fait hausser les cours de 50 cts par baril. Les ventes ont été de 7,000 barils et les prix de clôture sont: Ohio, $5 25 @ $5 37½—Illinois et St-Louis, $5 50—Marques extras, $6 75 @ $6 12½ do.

CEREALES—Le marché a été peu animé cette semaine, les ventes n'ont été que de 18,000 sacs de maïs à 50 cts le boisseau. L'avoine est en demande, le St-Louis s'est vendu 65 @ 66 cts le boisseau. Le son vaut $1 40 @ $1 45 les 100 liv.

GRAISSE—Ce marché a été calme; cependant ces jours derniers 700 barils ont été pris pour la Havane de 5 @ 7¼ cts la liv.

BŒUF—Cet article n'a pas varié—Mess, $11 25 @ 11—Prime, $7 75 @ $8—$8 25 @ $8 50 le baril.

PORC—Ce marché a été très lourd, mais les prix sont restés les mêmes. Un lot de 200 barils mess a été vendu à $10 25. Quelques petits lots ont produit $10 50 @ $10 62—Prime, $8 55 @ 8 50 le baril.

LARD SALÉ—La demande est animée et les prix sont fermes. Environ 400 barriques ont été vendues: plats côtes, 4⅞ @ 5⅛—ciseaux, 5¾ @ 5⅞—cuisse, 3⅛ @ 4⅛ cts. Le jambon est actif ord. paire, 5⅞ @ 6⅞—enveloppé et choisi, 7 @ 9⅝ cts la liv.

SEL—Un chargement de sel composé de 2 800 sacs commun et 700 fin a été vendu à 95 cts. Cet article vaut de seconde main: commun, $1 @ $1 05—fin, $1 25 @ $1 30 le sac. 4,000 boisseaux des Iles Turques ont été vendus à 28 cts le boisseau.

CAFE—Cet article est un peu plus plus actif mais les prix sont les mêmes. Les ventes de la semaine ont été de 9,500 sacs de 7½ @ 8¼ cts la livre.

BEURRE ET FROMAGE—Le bon beurre de l'Ouest se vend facilement 20 @ 25 cts la liv. Le fromage est plat de 6¾ @ 7 cts la liv.

CHANDELLES—La demande est limitée et les prix sont les mêmes—New Bedford & Nantucket, 40 @ 41 cts—Etoile, 21 @ 21½ cts la liv.

WHISKEY—Le whiskey rectifié vaut 21½ @ 22 cts et le commun, 23 @ 23½ cts le gallon.

CHAUX—Deux ou trois chargements de l'Est sont arrivés ces jours derniers, mais nous n'avons eu connaissance d'aucune vente. Le Thomaston se vend de seconde main $1 75. 450 barils de l'Ouest ont été pris à $1 50.

PLOMB—Pas de ventes.

CHANVRE—Pas de ventes; les dernières avaient eu lieu de 95 @ $100 le tonneau.

SACS EN TITRE—80,000 sacs ont changé de mains cette semaine de 8½ à 9 cts le sac, en balles ou paquets.

CORDES ET TOILE D'EMBALLAGE—Il se fait peu de chose; la toile vaut 13½ @ 14 cts la yarde, et la corde 6⅛ @ 7 cts la liv. 200 pièces de toile et 200 rouleaux de cordes ont été vendus hier aux prix les plus faibles donnés ci-dessus.

CHANGE.—Ce marché n'a pas varié. Nous cotons:—Sterling, 9 @ 10 pour cent prime—Francs, 5 f. 25 @ 5f. 30—Traites sur New-York, à 60 jours, ½ @ 1 pour cent d'escompte—Traites à vue, ½ @ ¾ pour cent de prime.

FRET—Le fret étranger et le cabotage sont excessivement plats; les cours sont à peu près nominaux, et nous n'avons eu connaissance d'aucun engagement un peu important.

HAVRE, 8 mai 1850.

Les avis du mois dernier qui annoncent une diminution de 550,000 balles sur les arrivages dans les différents ports d'Amérique ont donné une impulsion nouvelle à notre marché, et depuis notre dernier rapport les ventes ont été d'environ 4,000 balles par jour, soit: 10,000 balles pour la semaine, et les cours ont augmenté de 2 @ 3 francs, malgré la célébration de l'anniversaire de la République. Les consommateurs paraissent un peu plus confiants dans les côtes, bien qu'ils ne prennent que ce qui est strictement indispensable à leurs besoins. La spéculation a pris environ 2,000 balles. Les ventes ont eu lieu comme suit: New-Orléans, 5'514 balles de 90 @ 105 f.—Mobile, 1,425 balles, 94 @ 104 f.—Georgie, 1,656, de 90 @ 104—Bahia, 57 do @ 96 58. Stock E.U., 79,546—Brésil, 302; autres qualités, 305 balles.

Prix des cotons des Etats-Unis, suivant la classification du Havre.

	tr b.	bas	tr o.	ord.	b. o.	p. c.	cr.	b. c.
New-Orleans,	90	95	101	106	111	—	—	—
Mobile,	84	90	100	104	108	—	—	—
Georgie,	90	95	98	101	104	—	—	—

A LOUER—Une maison rue Esplanade, près la rue des Remparts, dans une des meilleures localités de la ville. Cette maison sera louée à des conditions raisonnables jusqu'au 1er novembre. Possession en sera donnée le 1er juin. S'adresser sur les lieux au No 73, rue Esplanade, ou à WHITNEY & COFFIN, No 25, Lower Front Levee. 1jn—3t

A PARTIR du 1er juin 1850, la maison de commerce P. J. PAVY & CO. changera son nom commercial en celui de P. J. PAVY, LOBIT & CO.
Les associés seront:
P. J. PAVY,
P. LOBIT,
A. B. CHARPENTIER.
1er juin—1m

Vins et Eau-de-vie, à Vendre par J. MORIN, 186, Vieille Levée.

50 BARRIQUES vin de Bordeaux pour l'ordinaire de différentes marques,
20 barriques vin vieux de St-Emilion,
10 barriques vin vieux de Margaux,
20 barriques vin de Rousignon F. Durand,
10 barriques Bergasse,
10 barils porter, F. Durand,
5 barils Muscat de Roussillon F. Durand
EAU-DE-VIE.
50 quarts de la marque J. Renaud, cognac,
25 quarts de la marque A. Blerille, Cognac,
10 quarts de la marque de Montezun, en champagne de cognac. 28avril

BEURRE DE MAI.—25 barillets beurre de mois de mai, fait à Louisville, d'une qualité supérieure, en débarquement du steamboat Oregon. Ce beurre convient aux familles, à vendre par M. L. CUSHING & CO., 30 mai 55, rue Commune.

FROMAGE DE L'OUEST.—60 caisses Western Reserve, en débarquement du steamboat Yorktown en bon ordre et à vendre à bas prix, par M. L. CUSHING & CO., 30 mai 55, rue Commune.

C. GODIN, *Libraire, relieur et papetier,* rue de Chartres, No. 122,
C. GODIN a l'honneur d'informer le public qu'il ne continue plus à travailler d'après son dernier tarif de reliure et qu'à l'avenir ses prix seront les mêmes que ceux qu'il faisait l'année dernière. C. GODIN, rue Chartres, 122. 30mai

VIN ROUGE—En débarquement du navire Emma Watts, de Bordeaux, [illegible] barriques vin rouge, à vendre par A. L[illegible], No 60, rue des Magasins. 30 mai

HOTEL DU CHENE VERT A BILOXI, *TENU PAR Mme PRADAT.*

LE public est informé que cet établissement, si avantageusement connu pour la salubrité de sa situation, la beauté de ses jardins, allées, kiosques, et la tranquillité dont on y jouit, est maintenant ouvert aux visiteurs.

Les propriétaires ont profité de l'hiver pour améliorer et agrandir la maison. Cet hôtel peut maintenant recevoir deux cents pensionnaires de plus que l'année dernière, et les familles pourront avoir des maisons aérées complètement séparées de l'hôtel.

La table est servie avec une recherche toute particulière, les vins et les liqueurs sont des meilleures qualités.

Mme Pradat a engagé un orchestre composé de bons musiciens, et il y aura deux bals par semaine. La salle de bal a 100 pieds de long, elle est élégamment décorée et séparée du reste de l'établissement, afin de ne pas importuner les pensionnaires qui ne voudraient pas assister au bal.

L'hôtel a engagé une compagnie de pêcheurs qui fourniront constamment la table d'huîtres et de poissons frais de toute espèce, tels que: poissons rouges, truites, grognards, pompanos, maquereaux espagnols et chevrettes.

L'établissement possède aussi un magnifique café, salle de billard, bateaux à promenades, et des maisons de bains pour les dames et les messieurs. On peut également se procurer des voitures et des chevaux de selle.

Mme Pradat informe le public que rien n'a été épargné pour rendre l'hôtel ci-dessus égal si non supérieur aux plus beaux établissemens de ce genre établis dans le Sud.

Les personnes qui désirent s'arrêter à l'hôtel du Chêne Vert, sont invitées à en informer le capitaine du steamboat, afin d'être débarquées au wharf de l'hôtel.

Les prix sont modérés. 18 mai—4m

A LA GARÇONNIÈRE, A MANDEVILLE, *(FACE AU GRAND WARF).*

LES soussignés ont l'honneur d'informer le Public, qu'ils viennent de monter à Mandeville en face du Grand Warf, un établissement dont le besoin s'était jusqu'ici fait sentir impérieusement et où la *Fashion* trouvera, au comfort d'un Restaurant tenu dans le meilleur genre sous le rapport du service, les mets et les vins les plus exquis. On pourra se faire servir à la table-d'hôte ou à la carte, et les prix seront modérés.

Au Restaurant est annexé une Barre où l'on trouvera toujours des liqueurs assorties et de 1re qualité.

Une Salle de Billard fait aussi partie de l'Etablissement où les Amateurs trouveront un délassement à la monotonie de la campagne.

Enfin, les propriétaires dans le but d'être agréables au Public, n'ont épargné ni peine ni argent pour procurer à ceux qui voudront bien les honorer de leur patronage toutes les commodités et le comfortable qu'on peut désirer.

L'ouverture de l'Etablissement qui est entièrement neuf, aura lieu le samedi 25 courant, par un splendide *Lunch*.

16mai—3m BERTRAND COMBE & Co.

NOTICE.

PAR acte passé devant Achille Chiapella, notaire public, M. EDOUARD DUCOURNAU est chargé de ma procuration pendant mon absence.
Nlle-Orléans, 29 mai 1850.
29mai—6f Jn DUCOURNAU.

Avis aux Propriétaires de Mandeville.

LES personnes ayant des propriétés à Mandeville sont invitées à se présenter chez le secrétaire, de ce jour au 1er juillet prochain, et de payer leurs taxes de l'année courante.
Les propriétés dont les taxes n'auraient pas été payées seront saisies et vendues.
LOUIS COQUILLON,
Secrétaire de la corporation de la ville de Mandeville.
Mandeville, 18 mai 1850.
22 mai—j 1er juillet.

Bureau des Architectes—Nouvelle Douane.

Nouvelle-Orléans, 27 mai 1850.
DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues à ce bureau jusqu'au 1er juin 1850, à midi, pour la fourniture de 5 000 (cinq mille) barils de sable blanc, Ellis Cliffs, livrés à la Nouvelle Douane. Ces matériaux devront être livrés le plus tôt possible après l'adjudication du contrat qui sera adjugé au plus bas soumissionnaire.
Des échantillons devront être fournis avec les soumissions. JOHN ROY,
28 mai Arch. agissant

Bureau de la Compagnie du Canal de Barataria et Lafourche.

No 9, rue Bourbon.
AVIS est par le présent donné aux actionnaires, que l'élection annuelle de cinq Directeurs pour servir pendant l'année courante, aura lieu au bureau de la Compagnie, lundi, 3 juin prochain, de 10 heures à 2 heures A. M.
31mai—3 G. MAY, Secrétaire.

A LOUER—Le magasin No 6, rue Conti, occupé présentement par MM. J. B. Plauché & Co—Possession en sera donnée le 1er juillet. Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co., 30mai 22, rue St Louis.

Maison à louer à Biloxi.
UNE charmante maison en bois à deux étages, située sur les bords du lac, à environ deux-cents verges de la résidence du major Bradford. Cette maison a 10 chambres et une très bonne fontaine dans le voisinage. S'adresser à M. JOHN COLLEY, Biloxi, ou à PAUL JUGE FILS & CO., 29 mai ☞ 37, rue St-Louis.

A louer.—UNE jolie résidence bien neuve, située rue Constance, entre celles des Orangers et Richard on la louera à bon marché à un bon locataire, du 1er juin au 1er novembre prochain. Pour les plus amples informations, s'adresser à DUFOUR, WILLIAMSON & Co., 22mai 35, rue Natchez.

A VENDRE—Une maison en briques à deux étages, située rue des Remparts, entre Bienville et Conti. Le lot mesure environ 25 pieds de face par 100 pieds de profondeur. Pour les conditions s'adresser à CHARLES OHER & Co, 18 mai—15 60, rue de la Commune.

Belle résidence à Mandeville, à vendre ou à louer toute meublée.
LA belle maison neuve, bien connue appartenant à M. J. J. Albert. S'adresser au No 37, rue de Chartres, ou à P. TRICOU, 13 mai—1m Encoignure St-Louis et Royale.

FASHIONABLE STORE.

Encoignure St-Charles et Commune.

J DUCOURNAU prévient ses amis et ses habitués que son départ pour France est fixé au 18 courant; il est prêt à recevoir toutes les ordres qu'il plaira lui confier. Les soins qu'il mettra à remplir les commandes seront appréciés de ceux qui jusqu'à ce jour l'ont honoré de leur bienveillant patronage. J. DUCOURNAU

N. B. Les personnes qui doivent à l'ancienne maison J. Ducournau et Co. sont notifiées par le présent avis de ne payer leurs comptes qu'au soussigné ayant seul le droit de recevoir ou à son représentant légal. J. DUCOURNAU, 6mai—30 Encoignure St-Charles et Commune.

A VENDRE POUR CAUSE DE DÉPART.
UNE PHARMACIE bien achalandée, située encoignure Ste-Claude et Bayou. S'adresser sur les lieux. 15mai—1m

Maison de Commission. H. NOEL & GUIRAUD, 103, *RUE ROYALE.*

150 Barriques vin St. Julien, St. Estephe, &c; 60 barils vin blanc Graau, Barsac, Sauterne, &c;
10 barriques Chateau Laffitte;
4 do do Margaux;
8 do St. Emilion Laborde;
12 do Haut St. Emilion;
190 barils Madère;
40 do Xerès;
1000 caisses vin rouge et blanc de toute marque,
350 paniers Champagne;
150 caisses absinthe suisse, marque Pernod:
60 do kirsch do do
10 do fruits à l'eau de vie;
6 1/8 et 16 1/4 eau de vie;
20 meules gruyère. 29mai

EAU DE VIE en débarquement du navire Emma Watts,
35 futailles, 1/4 et 1/8, à vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 29mai 103, rue Royale

Marchandises Suisses.

8 balles guinghams de différentes largeurs;
4 do madras;
1 do bretelles.
Mousselines, mouchoirs et robes brodées; en magasin et à vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 29mai 103, rue Royale

DEPUIS le 15 mai courant, M. J. FARNET est devenu notre associé. 21mai H. NOEL & GUIRAUD.

MADERE ET XERES — 10 1/4 pipes vin de Xerès;
128 barriques do do;
165 huitièmes do do;
30 quarts do do; à vendre à bas prix sous les clés de la douane et pour clôre une consignation par DUFOUR, WILLIAMSON & CO, 30 mai 35, rue Natchez.

A VENDRE pour clôre une consignation—15 damejeannes old Rye whiskey 1835, Ringgold Thomas & Kennedy;
6 barils vieux vin de Sauterne;
6 barriques vin rouge de famille, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & Co, 30 mai 35, rue Natchez

EN débarquement du navire Emma Watts et à vendre par [illegible]:
100 barriques [illegible] bon ordinaire;
48 barils [illegible]
[illegible] 30 Moreau [illegible]

RIZ DE LA CAROLINE—[illegible] quement de la barque [illegible] à vendre par [illegible] 30 mai 37, rue de la Commune.

SALSEPAREILLE—25 balles, à vendre par B. VALLS, 30 mai 37, rue de la Commune.

NAVIRE EMMA, de Bordeaux—10 demi pipes eau de vie, 3e preuve, Bordeaux;
16 quarts eau de vie de preuve, Bordeaux;
20 barils do do do
272 barriques vin rouge Montferrand;
8 do vin blanc Barsac;
12 demi-barriques do do
10 caisses vin rouge St. Julien;
500 do do St. Estèphe;
100 do do Haut Sauterne, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29mai 123, rue Royale

AMANDES—150 caisses amandes sans coques, en débarquement du navire Wabash, de New-York, à vendre par TROISGROS & CO, 30 mai 98, rue de la Vieille-Levée.

Jambons de Westphalie.
RECU par les navires Praest, Smith et Louisiana de Brême:
Un petit lot de jambons de Westphalie
50 barils de harengs de Hollande.
10 douz. eau de Seltz frais;
50 fromages Sapsago;
100 livres de saucissons de Brunswick;
10 caisses de prunes allemandes.
A vendre par DUNTZE & IKEN, 29mai Encoignure Royale et Conti.

MAGASIN DE SOIERIES EN GROS *AU COMPTANT.*

C. YALE Jr. & Co,
Soieries nouveautés.
—CHAPEAUX DE PAILLE, FANTAISIES,
—ARTICLES POUR MODISTES,
—RUBANS, DENTELLES,
—GANTS, CHALES,
—VOILES ET BAS.
No 83, rue des Magasins.
[illegible]

VIN DE MADERE—[illegible] P. LORENS, 81 Vieille Levée. [illegible]

Avis au public.

LE comité des finances du Conseil de la municipalité No 2, informe le public que d'après une résolution de ce Conseil il a reçu des pouvoirs de conférer avec les représentants légaux des parties intéressées dans le compromis original relatif à la batture de 1820, et sont par conséquent prêts à faire droit à toutes personnes ayant des réclamations dans cette affaire, suivant un acte de la Législature de l'Etat, passé en mars 1850, et ordonnant un arrangement à l'amiable.
GEO. C. LAWRASON, HENRY RENSHAW, C. D. YANCEY. } Comité des Finances.
28 mars—1m

Théodore Danflous, *Rue Royale*, 149.

A L'HONNEUR d'annoncer aux amateurs de la sellerie fine, qu'il a en magasin un joli assortiment de selles françaises et anglaises, pour homme ainsi que pour femmes, avec nouveau modèle; plus, pour enfants de tout âge, avec tous les articles concernant la partie; il a également des harnais français supérieurs, très assortis; en outre il se charge toujours d'établir tout genre de sellerie à ordre.—Le tout à des prix modérés. 28mai—1m

UNE dame française désirerait trouver une place de gouvernante; elle peut s'occuper de tous les ouvrages d'aiguilles; elle a reçu une bonne éducation et peut donner de bons renseignements. S'adresser au bureau de ce journal. 2 mai

BANQUE DE CITÉ.

Nouvelle-Orléans, 27 avril 1850.
AVIS est par le présent donné aux porteurs de billets de cette Banque et aux personnes qui y déposent qu'un arrangement a été fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, et que cette institution a assumé le paiement sur demande, des billets et dépôts dûs par la première de ces banques, à sa branche banque, rue du Camp, ancien local de la Banque de Cité.

Avis aux Actionnaires.

CONFORMÉMENT à l'arrangement fait avec la Banque de l'Etat de la Louisiane, cette institution paiera également sur demande, aux actionnaires de la banque de Cité, au local ci-dessus désigné, la somme de cent piastres par action, ou la valeur au pair des actions, présentées pour être cancellées en déduisant au préalable le montant dû à cette banque par les actionnaires. R. J. PALFREY,
29av— Caissier

AVIS.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
Nouvelle-Orléans, 16 mai 1850.
L'ÉLECTION de trente-deux surveillants de cette Compagnie, pour servir pendant l'année qui commencera le 1er lundi d'août prochain, aura lieu à son bureau, lundi 3 juin 1850, de 9 A. M., à 6 heures du soir.
16mai—15 CHARLES J. MANSONI, secrétaire

Agence de la Compagnie générale d'Assurance Mutuelle.
—DIVIDENDE.—
LES certificats de Scrips pour un dividende de 16 pour 0/0 déclaré par cette compagnie sur les primes de l'année dernière sont maintenant prêts à être délivrés au bureau, 45, rue du Camp; on paiera également au même endroit 6 pour 0/0 d'intérêts dus sur les certificats émis par la compagnie en 1848 et 1849.
CH. BRIGGS & EDW. OGDEN, agents.
17mai—12fet6s3p.

AVIS.

MON frère Z. CAVELIER étant décédé, la société de commerce connue sous la raison de A. & Z. CAVELIER, continuera et sera gérée par moi, pour sa liquidation seulement, pendant un an à dater du 22 courant, en vertu d'une stipulation expresse à cet égard.
Nouvelle Orléans, le 25 mai 1850
27mai—10f A. CAVELIER.

AVIS.—Les soussignés ayant été renommés par Son Excellence le Gouverneur Walker, notaires publics pour la ville et paroisse d'Orléans, se sont associés et se chargeront de toutes affaires qui se rattachent à leur profession.
ADOLPHE MAZUREAU, Notaire public
PHILIPPE LACOSTE, Notaire public
N. B. Leur étude est au No 53, rue Conti, à l'ancien bureau d'Adolphe Mazureau, près de la Banque de la Louisiane. 6 mai—3m

PERDU un certificat de seize actions de la Banque de Cité, portant le No 929 date du 17 février 1834 et inscrit au nom de H. M. Shaff. Le public est prévenu qu'une application a été faite à la Banque de Cité pour obtenir un nouveau certificat. [illegible] mai—6f ends

PERDU un certificat de deux actions de la Banque de Cité, No 263, sous date du 10 mai 1832, tiré en faveur de A. Sompeyrac. Le public est prévenu que le soussigné a fait application à la banque pour obtenir un nouveau certificat des actions ci-dessus. A. SOMPEYRAC.
25av—6f 1ps

Hotel Français et Espagnol.

37, BROADWAY—NEW-YORK, 37.
MADAME MONDON, connue depuis longtemps de Messieurs les voyageurs Louisianais, au No 57, Broadway, a l'honneur de leur annoncer qu'elle vient de transférer son établissement au No 37, Broadway, à quelques portes plus bas, qui se trouve considérablement aggrandi par la bâtisse qui est vaste et commode et qui offre un plus joli appartement pour les familles.
Madame Mondon, comme par le passé, ne négligera rien pour rendre sa maison confortable et agréable aux voyageurs. 10avril—3m

Avis aux propriétaires, aux personnes s'absentant de la ville ou résidant hors de l'Etat.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il a ce jour ouvert un bureau de courtage pour la location des maisons, la collecte des loyers, le renouvellement des assurances, le règlement des taxes, &c. &c.
En un mot, il se met au lieu et place des personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance. Il se charge aussi de la vente et de l'achat des propriétés.
Nouvelle-Orléans, 14 mai 1850.
HENRY BEZOU,
14mai—1m No 69 rue Royale, au 1er.

A LOUER — 1o Une maison située à Lewensburg, ayant plusieurs appartemens, un jardin, &c., et en face au Lac Pontchartrain.
2o—Une maison en briques à 2 étages située rue de la Vieille-Levée, No 20, avec magasin au rez-de-chaussée, chambres et cuisine à 2 étages.
Pour les conditions, s'adresser à M. B. Cadillan, rue Royale, No 163. 27 mai—5

CROISSEZ ET MULTIPLIEZ dit l'Ecriture—Les enfans des hommes doivent obéir avec joie à ce commandement. L'Elixir procréatif ou CORDIAL DU DR. LAROUTTE est prescrit comme un restaurant dans les cas de débilité, d'impuissance, et toutes les irrégularités de la nature. Il ne promet rien qu'il ne puisse tenir. C'est le grand restaurateur des natures débiles et c'est un remède certain pour les personnes mariées et sans progéniture. Il guérit également les émissions séminales, les débilités, les faiblesses des organes génitaux, les affections nerveuses, Leucorrhée, etc. C'est un remède sans pareil pour les maladies de poitrine, indigestions, faiblesses musculaires, souffrances physiques: il est d'un goût agréable et d'une valeur inqualifiable pour les personnes sans enfans.
☞ ATTENTION.—Toute bouteille qui ne porte pas la signature de Gudson & Co, New York, sera une contrefaçon.
En vente à la Nouvelle-Orléans par J. Wright & Co, No 151, rue Chartres, à la Havane, par J. Valdes. 13 mars—6m v et c

PENSION ET RESTAURANT A la Baie St-Louis.

Tenu par François Musse.
L'ETABLISSEMENT ci-dessus vient d'être ouvert dans la propriété de M. Benit, à un tiet du wharf. Des logements convenables ont été disposés pour les familles, et les amateurs de bonne chère pourront à toute heure du jour ou de la nuit se faire servir des repas particuliers dans la salle du restaurant, à des prix modérés. La cuisine sera faite par un cuisinier français. 7mai—15f

LIQUEURS—En débarquement du navire Emma Watts, de Bordeaux—
10 caisses de Curaçao extra superfin.
10 do Marasquin do do
10 do liqueurs assorties do do
50 paniers d'anisette do do
100 do do superfin.
25 do guignolet d'Angers, à vendre par DUNTZE & IKEN, 31 mai encoignure Royale et Conti

VANILLE—Une caisse vanille, dernière récolte, reçue et à vendre par BERNARD TURPIN, 31mai—3f 20, Vieille Levee

CHAUX—1500 barils de Thomaston, Meadow Rock, en déchargement et à vendre par THS BLOIS, 31mai 91, rue des Magasins.

CIMENT—550 barils ciment Rosendale hydraulique et Romain, en déchargement et à vendre par THS BLOIS, 31mai 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU — 55,000 briques à feu, Anglaises, Pitsburg, et à vendre par THS. BLOIS, 31mai 91, rue des Magasins.

COGNAC.—10/2 1825 Maglory cognac 1834. 10/2 1/4 Jean Louis cognac 1811. En débarquement du navire Emma Watts venant de Bordeaux, à vendre par J. & J. TARDOS, 31mai 31, Vieille Levée.

SUCRE—300 caisses sucre de la Havane blanc, jaune et brut, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 31 mai No 3, rue Front

INDIGO de Guatemala en surons, à vendre en magasin par LABORDE & XIQUES, 31 mai No 3, Rue Front

CIGARES—Cabanas, Cabargas, Mensagero, Conquista et autres marques de tabac nouveau, Londres, Panetelas, Régalias, Medianos, etc., reçus par tous les arrivages de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, No 3, rue Front

VIN BLANC—36 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, qualité supérieure, en débarquement du navire Emma Watts, de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 31 mai—6 No 90 rue St-Louis

CHAUX—4000 barils chaux de Thomaston, en déchargement de la barque Wm. Sarober et du brick Toledo, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 31mai 98, rue des Magasins.

CIMENT—1,000 barils Newark & Rosendall, en débarquement, et 500 barils, en magasin et à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 31mai 98, rue des Magasins

PLATRE—300 barils Newark & Rosendall, en déchargement, et 1,000 barils de diverses marques, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 31mai 98, rue des Magasins

$200 de Récompense.

PARTIE marronne de chez le soussigné, hier, à 4 heures de l'après-midi, AIMÉE, quarteronne, âgée de 34 ans, de petite taille, assez bien prise; elle est très blanche, le teint un peu jaune, les yeux gris, de belles dents, de beaux cheveux blonds, les paupières blanchâtres—Elle ressemble beaucoup à une allemande—Elle ne parle que le français—Sa figure est ronde et ses traits petits, étant couturière, elle a les deux doigts de la main gauche très piqués par l'aiguille.
La récompense ci dessus sera payée à quiconque l'arrêtera ou indiquera sa retraite.
31mai—☞ EVARISTE BLANC.

$25 de Récompense.

La somme ci dessus sera payée à quiconque logera dans une des prisons de la ville ou de l'Etat le nègre FRENK, qui s'est absenté depuis quelques jours de l'habitation du soussigné, paroisse d'Orléans [illegible]

AMUSEMENTS.

Théatre d'Orléans.

SOIRÉE D'AMATEURS ET D'ARTISTES
Samedi, 1er juin 1850
Le spectacle commencera par
UNE CHAMBRE A DEUX LITS,
Vaudeville en un acte, joué par deux amateurs
La soirée sera terminée par
FRANCE ET ESPAGNE
ou
LA LOUISIANE EN 1768 ET 1769,
Drame en quatre actes et en prose, par L. Placide Canonge.
On commencera à sept heures.

THEATRE D'ORLEANS

Représentation extraordinaire
5me soirée magique de M. MACALISTER.
Dimanche soir 2 juin 1850.
Il aura l'honneur de représenter pour la première fois l'expérience de la cuisine de PARAFARAGARAMUS, Le paon, l'innocent Canonnier, leçon aux dames, ou méthode de faire promptement le café, de faire du bon lait avec des haricots. Et il finira par faire disparaître madame Macallister en tirant un coup de pistolet. Avis—A partir de ce soir, les portes seront ouvertes à sept heures et demie et l'on commencera à 8 heures.
Jours des Représentations de la Semaine,
Dimanche, Lundi, Mardi, Jeudi, Samedi
Prix d'entrée—Parquet, Loges, Galeries, $1. Amphithéatre et parterre, 50 cents. Troisièmes 25 cents

LYCEUM HALL.

GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL
Au bénéfice des REFUGIÉS HONGROIS; sous le patronage du Maire et des Recorders de la Nouvelle-Orléans.
Ce soir Samedi, 1er juin 1850.

Première partie.
1o—Prière de la Norma, Bellini, Mme Devriès
2o—Adagio Spianato, avec une cadence originale, par H. W. Ernst, E. Remenyi
3o—Cavatine du Barbier, Rossini, Mme Bessin
4o Air du Prophète, Meyerbeer, M. Bessin.

Deuxième partie.
1o—Grand air, de Haydee, Auber, Mme Bessin
2o—Carnaval de Venise, Paganini, E. Remenyi
3o—Polonaise de Jérusalem, Verdi, Mme Devriès
4o—Airs nationaux de Hongrie, E. Remenyi
5o—Air, de Robert Bruce, Rossini, M. Bessin.

Le Concert commencera à 8 heures
Prix d'entrée, une piastre. On peut se procurer des billets chez les libraires et marchands de musique.

JARDIN WASHINGTON;

Plantation McCarty 174 et 175, rue Levée, 3me Municipalité.
LE jardin Washington qui vient d'être ouvert au public offre aux promeneurs le lieu de promenade le plus agréable du Sud. Les visiteurs trouveront sous de beaux ombrages des rafraîchissements de 1re qualité tels que crèmes à la glace, sorbets, soda waters, &c. M. Robert Chivers le propriétaire ne négligera rien pour faire de cet endroit le rendez vous de la bonne société de la ville.
☞ Les omnibus partant de la rue Canal se rendent à deux pas du jardin.
Prix d'entrée 10 cents. 27 av

LE DOCTEUR EDOUARD MARTIN,
PREVIENT ses clients qu'il donnera ses consultations de huit à neuf heures A. M. et de une à trois heures P. M., à son cabinet rue des Remparts, [illegible] 18av—2m

BUREAU DU Dr. J. L. LANOREAUX,
Passage de la Bourse, No. 18,
Entre St Louis et Conti.
☞ Consultations de midi à 3 heures. 29mai—1m

P. CHARLES CUVELLIER
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC
8 mai *Bureau* No. 174, rue Royale

HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, RUE ST-CHARLES,
Bureau [illegible] St Charles, près la rue Commune

J. MAGNE,
AVOCAT,
A son Bureau 83 rue de Chartres

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22 Exchange Place, vis à vis
24 juil—1a le Bureau de la Poste.

D. BORNIO Jr.,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ DE LA HAVANE,
6 avril Rue Gravier, No 34

V. TARDÉ, COURTIER.
VENTE et ACHAT de toutes espèces de Marchandises
ET PRÊTS D'ARGENT.
185, rue Conti, entre Bourgogne et Rempart
[illegible]

Mme. MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS
Encoignure Bourbon et Ste-Anne.
A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les soins les plus assidus seront prodigués par Mme Maugey [illegible]. La discrétion la plus grande et une grande modération dans ses prix [illegible] 15avril

CONSERVES ALIMENTAIRES de St-Louis.—Les soussignés, agents des conserves de MM. Lenoir & Co de St-Louis, préviennent MM. les capitaines de navires et agents, ainsi que les marchands &c. qu'ils ont reçu et ont en magasin un assortiment complet de légumes, pâtés, fruits, soupes, etc. qu'ils offrent à vendre aux prix de la manufacture. A. COUTIN & KANN, 25 mai—1m 13 Bienville

GRANDE REDUCTION SUR LES ORGANDIS ET JACONATS FRANCAIS

M. R. HAGGERTY & Bro.
No 53, rue du Canal.
SOLLICITENT respectueusement l'attention des dames à la très-grande réduction des prix sur les marchandises suivantes:
Organdis et balzorines imprimés, riches, réduits de 50 à 30 cents.
Les plus belles qualités de jaconats français réduits de 37 1/2 cents à 25 cents
Nous offrons également les marchandises ci-après, qui viennent d'arriver, à des prix considérablement réduits:
BAS DE COTON ANGLAIS
500 douzaines bas de coton, faits à Londres, pour dames et demoiselles.
300 douzaines chaussettes anglaises pour hommes et garçons;
Toile à chemises, d'Irlande, toile à traversins, toile à draps 9/4, 8/4, 10/4 et 12/4. Platilles, Bretagne Creas, Morlaix, Toile de Paris, Linasses, [illegible] toile à table, serviettes, linges de toilette, [illegible] mousselines et dentelles, bas à jours, etc. etc.
Le plus vaste assortiment de Bareges, Tissus, Grenadines, Albarines et autres articles pour habits de dames, le tout des derniers goûts et ce qu'il y a de mieux assorti en ville. 11av ☞ ms

LIQUIDATION

LA société existant sous la raison de commerce TIBLIER frères, devant être dissoute à la fin d'août prochain, les soussignés préviennent les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne et le public en général, qu'à partir de ce jour ils vendront leur stock de marchandises à 25 pour cent au dessous du prix coûtant, se composant d'un grand assortiment de marchandises françaises très convenables pour la saison, Choisies et importées par un de ces messieurs venant d'arriver de France. Les dames sont instamment priées de venir les visiter convaincues qu'elles y trouveront leur avantage.
TIBLIER FRERES,
Encoignure Dumaine et Condé et encoignure Camp et Julie
P. S. Toutes les personnes qui doivent à la dite société sont priées de venir régler leur compte dans le plus bref délai.

M. C. Tiblier, encoignure Hôpital et Condé, désirant se retirer totalement des affaires offre à vendre les marchandises de ce magasin avec la même réduction que celle désignée ci dessus.
Nouvelle-Orléans, le 3 mai 1850
7 mai—3m

Cognac.—Cognac.
EN débarquement du navire James Pennell, de Bordeaux, le soussigné offre à vendre,
150 futailles cognac 4e preuve. D. LANATA,
2mai 9 & 10, rue Jefferson

GENIEVRE DE HOLLANDE.
LE soussigné, seul importeur de la marque célèbre du Steamboat, offre à vendre 80 pipes de ce genièvre supérieur, en débarquement du brick Hope, en lot à la convenance des acheteurs et à des conditions libérales. JAMES FLINT,
15nov 55, rue Commune

60 BALLES impériales, comprenant 60,000 yards;
90 balles platilles;
20 do toile de Russie;
4 do lasting;
500 pièces indienne bleue;
500 do do noire;
300 do do fantaisie, grande largeur,
17 caisses fil Kali 6 balles [illegible]
8 do mouchoirs, 100 balles [illegible]
8 do large velours, 8 caisses satin
Bas en soie patentés, canelle de Ceylan et plusieurs autres articles, le tout sujet au drawback.
R. D. BLOSSMAN,
8av ☞ 12, rue Canal

BOUCHONS—400 milliers bouchons fins surfins, superfins pour bouteilles; 30 milliers bouchons à dame-jeannes. A vendre par NUMA LACOSTE, 6 mai 147, rue Royale

EN débarquement du navire Jane Henderson, de Rotterdam:—
MOSELLE 5 caisses vin Winnengen 1846,
do 5 do do Brauneberg,
do 5 do do Scarberg,
HOCK 5 do do Erbach 1846,
do 5 do do Charlachberg 1842,
do 5 do do Marcobrun 1834,
do 5 do do Johannesberg do,
do 5 do do Sparkling Moselle 1834,
do do Sparkling Ehrenbreit, à vendre par A. DELAMARE,
15déc ☞ 96, rue St Louis

A. LANUSSE & Co.
MARCHANDS DE CHARBONS.
ONT constamment en mains un approvisionnement de charbon de English Canel, Pittsburgh et Anthracite. Les ordres laissés au bureau du passage de la Bourse, entre Conti et St Louis, ou au dépôt, rue des Ursulines, entre Royale et Bourbon seront promptement remplis. 4 mai—1an

CIGARES DE LA HAVANE—25,000 Regalias Prensados, Millar, Panetelas et autres, en débarquement du brick F. Soulé, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO, Jr., 4 mai 34, rue Gravier.

Etablissement des eaux de BRATTLEBORO.

CET établissement ayant été complètement réparé, commence maintenant sa sixième saison. Les eaux les plus pures y sont extrêmement abondantes et le local est élevé de 140 [illegible]
R. WESSELHOEFT, M. D.
BRATTLEBORO, Etat de Vermont. [illegible]